



RAPPORT D'ACTIVITE 2021

Association *Petit Corneille*

Rue Robert-De-Traz 7

1206 Genève

www.petitcorneille.ch

jdecabarrus@petitcorneille.ch

lara.gillet@petitcorneille.ch

leila.schumacher@petitcorneille.ch

+41 76 472 82 02

Quand l'enfant est pris dans un dilemme cornélien

L'ORGANISATION

Le Comité de Petit Corneille est composé de professionnel-elle-s engagés bénévolement et spécialisés dans les domaines de la protection des mineurs, des sciences de l'éducation, de la santé mentale et de l'inclusion sociale.

LORAINÉ DOMINICE – Présidente

Fondatrice du service de la psychiatrie sociale BICEPS (BCAS) & Thérapeute

PABLO CHENU – Trésorier

Chef de projet (Confédération CH) & documentaliste

MAUDEZ RITTER – Secrétaire générale

Assistante doctorante en Sciences de l'Education

PIERRE-YVES AUBERT – Consultant

Ancien chef de service à la direction du Service de Protection des Mineurs (SPMi)

GILLET VINCENT – Consultant

Secrétaire général du parti du Centre GE & Conseiller Municipal à la commune de Plan-les-Ouates

L'équipe de terrain est composée de professionnelles qualifiées.

JULIE DE CABARRUS – Co-fondatrice, intervenante psychosociale & Responsable de développement

LARA GILLET – Co-fondatrice, intervenante psychosociale & Spécialiste en droits de l'enfant

LEILA SCHUMACHER – Co-fondatrice, intervenante psychosociale & Psychologue

La gestion administrative de l'association est assurée par l'ensemble de l'équipe de terrain.

La recherche de fonds, le *Monitoring* et l'*Evaluation* du projet sont supervisés bénévolement par,

THIBAUT LAMUNIERE – Monitoring & Evaluation Officer à *Terre des Hommes*

La comptabilité et la gestion financière ont été externalisées à la fiduciaire *Comptabilis*.

LE MOT DE LA PRESIDENTE

Un grand bravo à *Petit Corneille* qui après avoir déposé ses statuts en novembre 2020 a été active et déjà opérationnelle sur le terrain durant sa première année d'existence.

Il m'importe ici de souligner la ténacité et la persévérance de nos trois intervenantes psychosociales qui, malgré les blocages occasionnés par la pandémie et les difficultés de démarrer un projet autonome (manque de financement, d'appuis, de visibilité et de garantie professionnelle), ont porté leur association avec foi, courage, enthousiasme et professionnalisme.

Outre la réflexion et le travail conséquent qui ont été fournis, les points forts 2021 sont :

L'accompagnement gracieux d'une famille avant même l'obtention d'un financement.

De nombreuses rencontres de réseau et la mise en place d'une collaboration tripartite entre *Phorbas (Virès)*, le foyer *Arabelle* et *Petit Corneille*. Ainsi l'objectif d'intervention interdisciplinaire et la coopération de plusieurs acteurs sociaux concernés s'actualise.

La construction et la conceptualisation du site *Petit Corneille* et d'un flyer tout public.

Aussi les intervenantes *Petit Corneille* ont lancé une première prospection de fonds au printemps dernier, suivie de l'élaboration avec une aide professionnelle d'un important protocole de demande de financement qui a porté ses fruits auprès de la Chaîne du Bonheur ; celle-ci finance les interventions depuis septembre 2021 à hauteur d'un poste à plein temps sur une année.

Le travail réalisé par l'association cette année n'aurait pu se faire sans l'investissement assidu de notre trésorier Pablo Chenu, la présence et l'accompagnement essentiels de Pierre-Yves Aubert ainsi que l'aide précieuse de Thibaut Lamunière. Nous sommes très heureux de compter à ce jour parmi nous aussi Maudèz Ritter qui a rejoint notre comité et assure la fonction de secrétaire générale.

A vous tous, j'adresse mes chaleureux remerciements et ma plus vive reconnaissance.

Lorraine Dominicé

QUI SOMMES-NOUS ?

L'ASSOCIATION

Petit Corneille est une association à but non-lucratif – reconnue d'utilité publique – qui se donne pour mission de protéger l'enfant en situation de conflit et/ou de violence intrafamiliale par un accompagnement psychosocial qui veille au respect de ses droits, favorise son développement harmonieux et vise le maintien de sa relation avec son/ses parent(s) en (re)construisant ou consolidant le lien d'attachement qui les unit.

NOS ACTIVITES

Prestations d'accompagnement psychosocial des familles

L'association *Petit Corneille* offre quatre prestations d'accompagnement destinées à des familles en proie à des conflits majeurs qui bouleversent leur équilibre et exposent l'enfant à des risques de violence, parfois de maltraitances. *Petit Corneille* fonde son intervention sur deux compétences-clés qui permettent de fournir ses prestations de manière adaptée à chaque situation : l'itinérance et le soutien à la parentalité.

Recherche de fonds

La recherche de fonds constitue une activité clé de l'association et doit lui permettre à termes d'étendre la portée de son projet et d'augmenter son effectif. Cela afin de pouvoir répondre à la constante augmentation de la demande de prestations d'accompagnement familial que l'Etat et ses services publics ne peuvent assumer seuls.

Partenariats et travail en réseau

La création de partenariats représente un enjeu fondamental dans la stratégie de développement de l'association *Petit Corneille*. L'intégration dans le réseau existant doit permettre à la fois de donner de la visibilité à l'activité de l'association mais aussi d'intervenir rapidement dans des situations que les partenaires identifieraient comme particulièrement inquiétantes.

Par ailleurs, les situations familiales relevant de la protection de l'enfance nécessitent une approche interdisciplinaire. La complexité des compositions familiales (familles recomposées, fratries de différentes unions, adoption, etc.) est souvent combinée à des problématiques multiples ; psychiatrie, santé, précarité. Le réseau de professionnels entourant la famille est souvent conséquent (école, services médico-sociaux, thérapeutes, etc.), ce qui procure à la fois une vision globale de la situation, mais nécessite une coordination importante. Le travail en réseau fait donc partie intégrante de l'approche de *Petit Corneille*, qui cherche à étendre ses collaborations avec d'autres organismes genevois.

La consolidation du partenariat avec l'association *Vires* durant l'année 2021 et l'intervention commune des deux associations dans le cadre d'un suivi pilote a été particulièrement encourageante. Les regards croisés et l'action couplée soin/terrain a permis à un père et à sa fille de se rencontrer dans le cadre d'un *droit de visite accompagné* et de créer un lien pérenne. Une collaboration tripartite incluant le foyer *Arabelle* est en cours d'élaboration et devra permettre de favoriser la reprise de lien pères-enfants lorsque ces derniers sont hébergés avec leurs mères dans ce foyer. Le travail psychothérapeutique spécifique aux auteurs de violence proposé par *Vires* viendra compléter ce dispositif et permettre aux pères de travailler en amont de la reprise de lien.

Formation

Une rencontre avec des psychologues de la fondation *As'trame* Genève a permis aux intervenantes d'avoir accès aux formations en ligne « *Les Matinées d'As'trame* » qui traitent de thématiques passionnantes en lien avec le champ d'intervention de l'association. L'accès et le financement de formations continues pour les collaborateurs de l'association *Petit Corneille* représentent d'ailleurs un objectif à moyen terme.

Gestion de projet et de supports visuels

Cette première année d'activité a nécessité la création d'un outil de suivi de projet au travers d'indicateurs de mesures quantitatifs, ainsi que des exercices clés de développement et de gestion de cycle de projet, tels que l'élaboration d'un cadre logique et d'une analyse de risque. L'association a pu compter sur l'expertise et le travail d'un *Monitoring & Evaluation Officer* de la fondation *Terre des Hommes* pour la mise en place et la mise en œuvre de ces étapes fondamentales. Par ailleurs, un travail conséquent a été fourni dans la création d'un premier site Internet de l'association ainsi que d'un Flyer de présentation. Les impressions papiers sont confiées à *l'Imprimerie trajet* qui œuvre pour la réinsertion professionnelle de personnes en situation de handicap et avec laquelle l'association partage les mêmes valeurs et aime collaborer.

NOS PRESTATIONS

L'accompagnement des familles proposé par *Petit Corneille* s'articule autour de quatre prestations

L'intervention précoce hors mandat judiciaire

Les professionnel-le-s du *Service de Protection des Mineurs (SPMI)* ou du *Service d'évaluation et d'accompagnement de la séparation parentale (SEASP)* constatent régulièrement dans l'exercice des mesures administratives et judiciaires de prévention et/ou de protection de l'enfant que les situations familiales ont, en amont, fait l'objet d'un conflit parental majeur qui s'est chronicisé. *Petit Corneille* se propose alors d'intervenir en amont de la cristallisation des problématiques familiales pour prévenir la chronicisation des conflits et empêcher une judiciarisation de la situation ainsi que la rupture de lien parent/enfant.

Cette prestation a pour objectif d'éviter que la problématique familiale ne s'aggrave et d'empêcher son retentissement en termes d'insécurité ou de mal-être sur l'enfant.

En effectuant un état des lieux permettant une compréhension de la situation familiale ainsi qu'en offrant des espaces d'expression individuel à l'enfant et au parent, les solutions et propositions sont élaborées avec la famille.

L'accompagnement du droit de visite

Lors d'une séparation ou d'un divorce, un-e juge peut retirer la garde de l'enfant à l'un des parents lorsqu'il-elle estime que l'intérêt de l'enfant s'oppose à un mode de garde classique. Un droit de visite lui est alors accordé afin de permettre le maintien d'un lien rapproché avec son enfant.

Le droit de visite accompagné intervient lorsque la sécurité de l'enfant n'est pas garantie lors du droit de visite ou que la relation parent-enfant a été fragilisée par une rupture de lien ou un événement particulièrement difficile. Un-e juge instaure une mesure de protection de l'enfant qui impose la présence d'un tiers (intervenante de *Petit Corneille*) pour accompagner les visites (curatelle de surveillance des relations personnelles).

Durant les droits de visites et lors d'entretiens individuels proposés en dehors de ces temps de visite, les parents sont encouragés à assurer les actes de la vie quotidienne en les guidant notamment à :

- se centrer sur les besoins de l'enfant et y répondre ;
- communiquer de façon adaptée ;
- apprendre à identifier et à gérer les émotions.

La durée d'un mandat de droit de visite accompagné est généralement de 6 mois renouvelable.

L'accompagnement aux passations de garde

Lorsqu'un droit de visite est accordé sans nécessité de la présence d'un tiers, mais que la relation entre les parents est conflictuelle, *Petit Corneille* intervient en accompagnant la rencontre des parents afin que l'enfant puisse passer d'un domicile à l'autre en étant protégé et mis à distance des conflits d'adultes.

Lors de conflits plus graves, les intervenant-e-s de *Petit Corneille* peuvent être mandaté-e-s pour effectuer le transport de l'enfant entre les domiciles de ses parents, afin d'éviter toute confrontation. En complément, cette intervention peut aussi permettre aux parents de travailler vers une forme d'apaisement du conflit, dans l'intérêt de leur enfant.

La prestation de soutien

Cette prestation de trois mois peut intervenir à la suite des interventions précédentes, lorsque la prise en charge nécessite d'être sécurisée dans la perspective d'une fin de l'intervention. La prestation de soutien garantit la sortie définitive des intervenant-e-s de *Petit Corneille*, notamment en travaillant au renforcement d'un réseau fiable autour de l'enfant et du parent.

S'ADAPTER A LA PANDEMIE

L'influence du Covid-19 en 2021 a été omniprésente, venant bouleverser le quotidien de la population et l'équilibre fragile de nombreuses familles. Précarisation, tensions et violences intrafamiliales accentuées, isolement social, détresse psychologique et sentiment de peur sont autant de conséquences de cette crise dont la portée se poursuit bien au-delà de l'arrêt des mesures. Les besoins d'interventions en milieu familial et d'accompagnement du droit de visite déjà considérables avant la crise se sont encore renforcés et nécessiteront un engagement et des actions sociales importants ces prochaines années. L'association *Petit Corneille* a déjà commencé en 2021.

Le premier suivi d'accompagnement du droit de visite pris en charge par l'association en pleine pandémie a été rendu possible par une intervention itinérante, dans des lieux extérieurs tels que des parcs de jeux ainsi qu'au domicile du père. Durant les périodes plus froides et en fonction de l'évolution des mesures, les intervenantes ont pu organiser des visites dans la salle de jeux mise à disposition par l'association Vires pour ce suivi commun, des cafés, au *Museum d'Histoire Naturelle* ainsi qu'au centre commercial de *Balexert*. Par ailleurs, le recours à des outils numériques (vidéo conférence, Skype...) a permis de maintenir un lien étroit avec les partenaires en période de semi-confinement et de poursuivre l'activité de développement associatif.

L'association *Petit Corneille* a su faire preuve d'adaptation et de créativité pour mener à bien son activité de terrain et remplir sa mission de maintien du lien parent-enfant dans un contexte peu favorable au contact humain.

UNE APPROCHE SUR-MESURE

« *Un accompagnement qui respecte l'intérêt de l'enfant tout en soutenant la parentalité* »

Les prestations offertes par *Petit Corneille* visent autant la protection de l'enfant d'un système familial dysfonctionnel impactant son développement, voire potentiellement dangereux car menaçant son intégrité physique/psychique, que le soutien de la fonction parentale permettant de (re)construire un lien d'attachement satisfaisant.

Le soutien à la parentalité est considéré comme un enjeu majeur de prévention des ruptures de lien dans les familles. C'est pourquoi les intervenant-e-s encouragent les parents à recevoir l'aide et le soutien d'après le principe de la libre adhésion, favorisé par la valorisation et l'encouragement des compétences parentales, par les rencontres hors murs et par l'implication dans l'accompagnement qui leur est proposé. Le soutien à la parentalité offre un étayage au plus près des possibilités de chacun-e, que les parents soient contraints d'adhérer au service ou demandeurs d'un soutien, il est nécessaire de co-construire un avenir plus acceptable pour eux et leurs enfants. Par le biais d'entretiens individuels à domicile, en milieu ordinaire (café) et/ou dans un espace mis à disposition par *Petit Corneille* (salle de réunion de coworking par exemple), les intervenant-e-s définissent des objectifs concrets et des axes de travail visant à soutenir et renforcer les compétences parentales.

Le travail d'accompagnement réalisé dans le cadre des visites/passations est un processus qui évolue avec la situation familiale. Les intervenant-e-s tiennent notamment compte des valeurs et de la culture de la famille, du lien d'attachement, de la notion de temps de l'enfant, de ses besoins fondamentaux (sécurité physique et affective), du processus de séparation d'un parent toujours vivant, de l'idéalisation d'un parent absent, de signes post-traumatiques d'enfants victimes directes ou indirectes de mauvais traitements.

Les prestations de *Petit Corneille* s'adressent à toute famille, indépendamment de leur situation économique et de leur composition. L'approche et le protocole d'intervention restent les mêmes pour toutes et tous, et garantissent par nature une prestation sur-mesure aux familles d'après la singularité de leur situation et des besoins qui en découlent.

Les actions de l'association étant basées sur les concepts de bienveillance, d'acceptation et de non-jugement, les rapports avec les bénéficiaires ne sont d'aucune façon stigmatisants. Dans la situation d'un parent auteur de violence, que ce soit la mère ou le père, la posture et le protocole d'intervention n'en sont en aucun cas influencés.

NOS REALISATIONS EN 2021

L'association a une double approche :

- L'accompagnement du droit de visite : prise en charge de terrain : 2 familles sont accompagnées :
 - 1 enfant de 4 ans
 - 2 frères de 6 et 7 ans

Rythme des visites : 1h30 par semaine pour l'enfant de 4 ans, 2 heures à quinzaine pour les frères
- L'étude, le conseil et l'orientation de nouvelles situations : 7 situations familiales étudiées

Rencontre avec la famille, séances interdisciplinaires avec le dispositif *Phorbas* pour évaluer ce qui est vraiment protecteur pour l'enfant, conseil pour l'adaptation du droit de visite afin d'éviter la rupture de lien.

Ces situations sont étudiées mais n'aboutissent pas à un accompagnement du droit de visite. Elles permettent une réorientation adéquate dans le réseau et une prise en charge adaptée par d'autres partenaires.

Exemples de situations ne permettant pas une prise en charge terrain par *Petit Corneille* : familles refusant l'accompagnement/familles réorientées, situations non faisables du fait d'un problème de langue, problème de financement.

ZOOM 2021 :

- Début de l'association *Petit Corneille* et reconnaissance d'utilité publique
- Construction d'un dispositif de protection de l'enfant victime de violences intrafamiliales avec *Phorbas* (Association *Vires*)
- Obtention financement *Chaine du Bonheur*
- Prise en charge terrain de 3 enfants dans le cadre de l'accompagnement du droit de visite
- Etude, conseil et orientation de 7 situations familiales

ZOOM TERRAIN : SAMANTHA

Prise en charge d'une famille bénévolement pendant 1 an, avant obtention d'une subvention de la *Chaine du Bonheur* en faveur d'enfants victimes de violences intrafamiliales en septembre 2021.

La petite Samantha a 2 ans lorsque le Tribunal autorise son père à reprendre contact avec elle. L'enfant ne l'a rencontré qu'à deux reprises depuis sa naissance ; le père a un suivi thérapeutique à l'association *Vires* pour des faits de violences conjugales envers la mère de Samantha. Des rencontres sont instaurées en présence de deux intervenantes de *Petit Corneille* chaque semaine, pendant une à deux heures, dans la salle de jeux adaptée de *Vires*, puis assez rapidement à l'extérieur, en milieu ordinaire. Une année de suivi aura permis à la relation parentale de s'apaiser malgré un passif de violence, à l'enfant de construire une vraie relation avec son père qu'elle ne connaissait pas, et surtout d'éviter une rupture de lien définitive.

A bientôt 4 ans, Samantha a parfaitement intégré la régularité des visites hebdomadaires, le père répond de manière adéquate à ses besoins et une fin de suivi pourra être envisagée à la rentrée scolaire 2022, sur la base d'un rythme de visites classique (1we/2 et la moitié des vacances)

LES FAMILLES QUE NOUS AVONS SOUTENUES

Institutions publiques :

- *Service de Protection des Mineurs* :
 - 5 familles adressées
 - 2 accompagnements droit de visite
- *Service d'Evaluation et d'Accompagnement de la Séparation Parentale* : 1 famille adressée.

Autres :

- Foyer *Arabelle* : 2 familles adressées
- Cabinet de thérapie pédiatrique privé : 1 famille

Durée de la prise en charge :

- Moins de 3 mois : 7 situations étudiées et réorientées /refusées
- Entre 6 mois et 1 an : 1 famille
- Entre 1 et 2 ans : 1 famille

Nature de la prise en charge :

- Reliaison parent/enfant, soutien à la parentalité, observation des interactions, travail d'accompagnement autour d'objectifs psycho-socio-éducatifs : 2 familles
- Conseils et orientation : 7 familles

Activités réalisées :

Une quarantaine de visites, à la salle de jeux adaptée de l'association *Vires*, jardins d'enfants, *Mac Donalds*, cafés, *Museum d'Histoire Naturelle*, pataugeoire, parcs, domicile du parent visiteur si cela est possible.

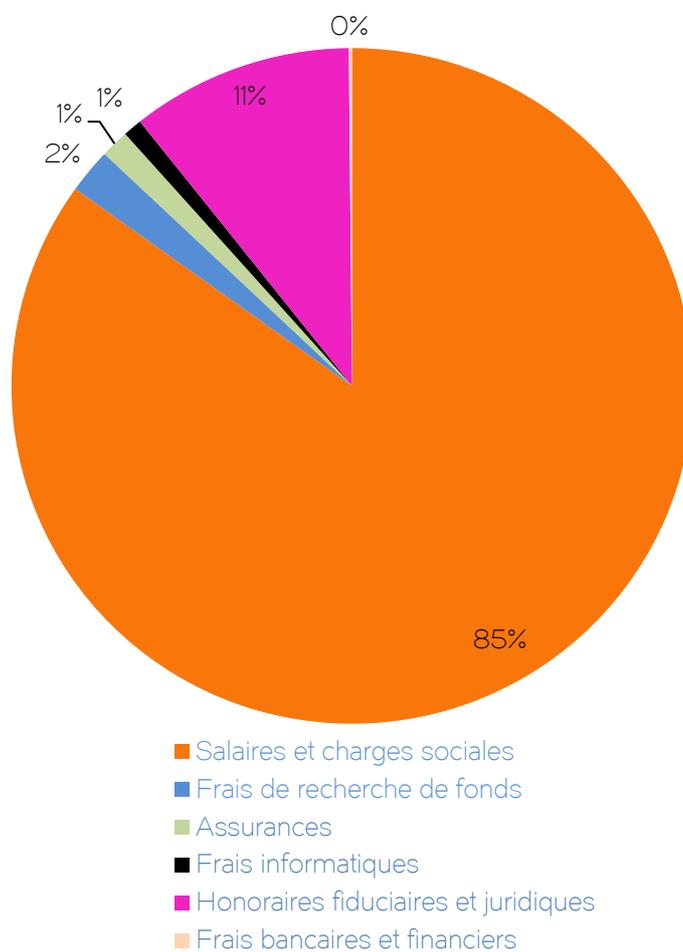
COLLABORATION EN RESEAU

- La prise en charge d'enfants victimes de violences intrafamiliales nécessite une approche globale intégrant des rencontres interdisciplinaires avec l'ensemble du réseau psycho-socio-éducatif genevois. Ce travail de réseau a permis la construction de partenariats :
 - Collaboration solide avec le dispositif *Phorbas* (association *Vires*) : colloques inter-équipes/rencontres comités/réseaux communs : 1 situation en commun
 - Construction réseau tripartite avec Foyer *Arabelle*/ *Phorbas*
 - Consolidation de la collaboration avec le *Service de Protection des Mineurs* en vue de signer une convention de collaboration
- Rencontres différents partenaires : intervenants protection de l'enfant/*As'trame*/Foyer *Arabelle*/avocats et juristes
- Supervisions régulières avec *Phorbas*

COMPTES 2021

PRODUITS		CHARGES	
Don Chaîne du Bonheur	CHF 52'800.00	Salaires et charges sociales	CHF 17'130.00
		Frais de recherche de fonds	CHF 431.00
		Assurances	CHF 273.00
		Frais informatiques	CHF 182.00
		Honoraires fiduciaires et juridiques	CHF 2'128.00
		Frais bancaires et financiers	CHF 30.00
	CHF 52'800.00		CHF 20'174

Répartition des dépenses



REMERCIEMENTS

Nous remercions très chaleureusement la *Chaine du Bonheur* pour avoir permis la construction du dispositif *Petit Corneille/Phorbas* en faveur des enfants victimes de violences intrafamiliales.

Grace à eux, 3 enfants bénéficient d'un accompagnement adapté permettant une reprise de lien sereine avec leur parent.

Un grand merci également à *Thibaut Lamunière* pour son engagement constant et le partage de ses compétences dans le cadre du suivi de projet ainsi que du *Foundraising* de l'association.

Un immense merci aussi à nos partenaires de l'association *Vires* pour la confiance et le soutien donné depuis la genèse du projet ainsi que l'engagement commun sur une première situation pilote en 2021.

Merci enfin à toutes les personnes qui participent de près ou de loin à la poursuite de ce projet par leur écoute, conseils, dons et mise en relation dans le réseau et qui constituent une ressource précieuse pour *Petit Corneille*.

Petit Corneille 2021, c'est :

3 enfants accompagnés pendant l'exercice du droit de visite pour la reprise du lien

7 familles dont la situation a été étudiée et qui ont pu être conseillées et orientées en fonction de leurs besoins/attentes

2 intervenantes financées à 50% sur une année, accompagnant parent/enfant-s en binôme pour chacune des visites réalisées

Une 40taine d'activités réalisées pour une reprise de lien parent/enfant-s sereine et sécurisée

1 dispositif inédit entre Phorbas/ Petit Corneille pour les enfants victimes de violences intrafamiliales